

1. Bénéficiaire			
Structure juridique	[ASBL] [ASSOCIATION DE FAIT]		
Si vous êtes une association de fait, quelle est la personne qui est dûment mandatée pour vous représenter	[Nom et Prénom de la personne mandatée]		
Nom de l'association			
Fédération + date d'affiliation + Numéro d'affiliation	Fédération reconnue : Date d'affiliation : Numéro d'affiliation :		
Sport d'équipe : Niveau de l'équipe senior (nationale, régionale, provinciale)			
Staff professionnel (Nombre, statut et fonction)			
Sportifs/Sportives rémunérés (nombre, statut)			
Code Postal			
Commune			
Site internet			
Compte bancaire de l'association	BE		
Adresse installation sportive principale			
Nombre d'affiliés	Hommes		Femmes
	- 18		- 18
	+ 18		+ 18
Section handisport affiliée à la Ligue handisport francophone ou la FéMA	OUI - NON		
	Si oui, combien d'affiliés ? Section ouverte depuis quand ?		

2. Le/La Président(e)

Nom et Prénom	
Adresse	
Code postale + commune	
GSM	
Courriel	

3. Personne chargée du suivi du dossier

Nom et Prénom	
Adresse	
Code postale et commune	
GSM	
Courriel	
Fonction au sein du club	

4. Demande financière sollicitée

XXXXX €

5. Budget [2020]

2020	Total charges	
	Total revenus	

6. Justification de l'absence de liquidité

- Total des recettes pour la période éligible 13 mars au 14 juin : –

- Recettes prévue€
- Recettes réelles€
- Total des dépenses pour la période éligible 13 mars au 14 juin:
 - Dépenses prévues€
 - Dépenses réelles€
- **Montant disponible sur le(s) compte(s) courant(s) au 12 mars 2020 (joindre extrait de compte)**

N°compte (IBAN)	Montant
BE..	€

- **Événements sportif annulés entre le 13 mars et le 14 juin 2020**

Événement	Type	Date	Dépenses effectivement réalisées	N° de la pièce justificative

Les dépenses admissibles, relatives à des événements et organisations sportives annulées pour la période du 13 mars au 14 juin 2020 :

1. Charges salariales, à l'exception des montants liés aux transferts, et paiement de salaires ou primes octroyés aux sportifs et diminuées d'éventuelle aide à l'emploi
2. Charges liées à du personnel sportif et non-sportif tombant sous l'application de la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires et de la loi du 18 juillet 2018 relative à la relance économique et au renforcement de la cohésion sociale
3. Frais dus liés à des frais de transports collectifs
4. Frais dus liés à l'acquisition de matériel sportif non-consumable
5. Frais dus liés à la location d'infrastructure et de matériel sportif et non-sportif
6. Frais dus liés à l'organisation de manifestation/événement (imprimeur, publicité, frais postaux, denrées périssables, service traiteur, services multimédias,...)
7. Frais dus d'hébergement
8. Frais dus liés au suivi sportif et médical des sportifs confinés

Les dépenses admissibles relatives à la gestion quotidienne plafonnée à 3/12ème :

- Frais liés aux assurances et précompte immobilier concernant l'année 2020 (plafonnée à 3/12ème)
- Frais liés aux services relatifs à la gestion administrative des clubs concernant l'année 2020 (comptabilité, informatique,...)
- Frais d'entretien des infrastructures sportives concernant l'année 2020

- Charges fixes concernant l'année 2020 à l'exclusion des loyers ou toute dépense liée à des travaux portant sur l'aménagement, la construction ou la rénovation des infrastructures quelles qu'elles soient.

Nature de la dépense + date	Montant	Paiement réalisé	Paiement en attente

7. Lien entre l'absence de liquidité et les mesures liées au confinement

8. Mesures d'autofinancement adoptées

Avez-vous introduit des demandes auprès d'autres niveaux de pouvoir (communal, provincial, régional ou fédéral) afin de réduire l'impact du préjudice subi ?

Pouvoir public auprès duquel vous avez introduit la demande d'aide	Nom de l'aide demandée	Statut de la demande d'aide	Montant demandé ou obtenu
<i>Ex. Administration Communale</i>	<i>Annulation loyer</i>	<i>En cours</i>	<i>500 €</i>

Avez-vous mené des démarches visant à réduire ou étaler vos charges auprès d'autres opérateurs ou partenaires afin de réduire l'impact du préjudice subi (banque, propriétaire, ONSS,...) ?

Opérateur ou partenaire auprès duquel vous avez effectué la démarche	But de la démarche (augmentation des recettes, réduction des charges, étalement,...)	Description de la démarche	Statut de la démarche	Montant demandé ou obtenu de l'augmentation de recettes ou de la réduction de charges
<i>Ex. Propriétaire</i>	<i>Réduire la charge de loyer</i>	<i>Demande de diminution de la charge locative pendant 3 mois</i>	<i>Acceptée</i>	<i>1500 €</i>

Avez-vous fait appel à la solidarité de vos usagers et publics ?

De quelle façon avez-vous fait appel à la solidarité de vos publics?	Montant déjà récolté ou non dépensé à la date d'introduction du formulaire *
	-

* Les justificatifs et les montants définitifs seront demandés lors de la fixation du solde de l'indemnisation.

Vous attestez sur l'honneur que:

- Vous vous engagez à rémunérer les prestataires finaux dans le cas où vous bénéficieriez d'une intervention du Fonds d'urgence.
- Vous avez entrepris toutes les démarches pour limiter le préjudice dont la sollicitation des aides auxquelles vous êtes éligibles aux autres niveaux de pouvoir

9. Documents à joindre

- ✓ une attestation bancaire ou un extrait de compte permettant de prouver le montant des liquidités disponibles sur le(s) compte(s) courant(s) de la fédération, de l'association ou du cercle demandeur en date du 12 mars 2020 ;
- ✓ le détail et la preuve des activités et/ou évènements sportifs annulés entre le 13 mars et le 14 juin 2020 inclus ;
- ✓ le détail des engagements financiers impérieux à honorer entre le 13 mars et le 14 juin 2020 ;
- ✓ la preuve que les charges et frais sont exigibles;
- ✓ le détail des mesures d'autofinancement, notamment au travers d'actions de solidarité de la part des membres affiliés et/ou de la fédération ou de l'association sportive dont votre cercle dépend, qui ont été adoptées pour pallier à la perte de revenus occasionnée par la fermeture des infrastructures sportives qu'il gère ou occupe durant la période allant du 13 mars au 14 juin ;
- ✓ le détail des subventions et facilités obtenues auprès d'autre niveaux de pouvoirs pour les activités ou évènements annulés ;
- ✓ une copie des derniers comptes annuels disponibles ;
- ✓ la preuve que les prestataires finaux ont bien été payés

Fait à....., le.....

Déclare sur l'honneur la véracité des informations communiquées,

Signatures Président(e) ou de Personne chargée du suivi

- Ce formulaire vise à établir la nature et l'importance du préjudice et contribue à déterminer, le cas échéant, la valeur de l'indemnisation par le Fonds d'urgence. L'introduction dudit formulaire n'ouvre aucun droit à l'indemnisation.
- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération
- Votre dossier accepté, une première tranche de 60% sera liquidée.
- La seconde tranche sera versée sur base de la réception, endéans les 3 mois à daté de la liquidation de la 1ère tranche, des pièces justificatives qui comprendront :
- Le cas échéant, que la rémunération des prestataires finaux est honorée
- Le cas échéant, des démarches entreprises pour maximiser les reports,
- Le cas échéant, l'opérateur mentionnera si un appel à la solidarité des usagers a été mise en place
- Les preuves de paiements liés aux engagements impérieux détaillés dans le dossier déposé
- Les aides effectives allouées par d'autres niveaux de pouvoir

